



## Vigne

**Flash  
spécial  
Vers de  
Grappes**  
11/08/2020



**Animateur filière**

Marie-Hélène MARTIGNE  
Chambre d'agriculture  
de Gironde

[mh.martigne@gironde.chambagri.fr](mailto:mh.martigne@gironde.chambagri.fr)

Suppléance :

Jean-Jacques CARRERE  
Chambre d'agriculture  
des Pyrénées-Atlantiques  
[jj.carrere@pa.chambagri.fr](mailto:jj.carrere@pa.chambagri.fr)

**Directeur de publication**

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /  
Edition Sud Aquitaine*



Edition **Sud Aquitaine**  
(Départements 40/64)

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Ce qu'il faut retenir

#### Données climatiques

- Temps instable avec un risque orageux associé

#### Phénologie

- **Stade moyen** : « M36- Mi-Véraison » à « M37 – Fin Véraison ».

#### Vers de la grappe

- **3<sup>e</sup> vol se généralise voire s'intensifie localement** –  
observation des pontes à prévoir

#### Cicadelle verte

- Adultes en augmentation

#### Cicadelles de la Flavescence dorée

- Suivre les bulletins des GDON.

#### Mildiou

- **Risque de contaminations possibles sur jeunes feuilles en cas d'importantes dégradations pluvio-orageuses**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Aquitain. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#)

# Ravageurs

## • Vers de la grappe

L'évaluation de la **pression vers de grappe** sur les parcelles peut se faire par du **piégeage** et par des **observations** :

Le **piégeage** peut donner une **tendance globale de la pression vers de grappe** par rapport à la quantité de papillons piégés mais ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

☛ Seule l'observation des parcelles, avec le **dénombrement des pontes et des perforations** permet d'estimer la pression sur une parcelle.

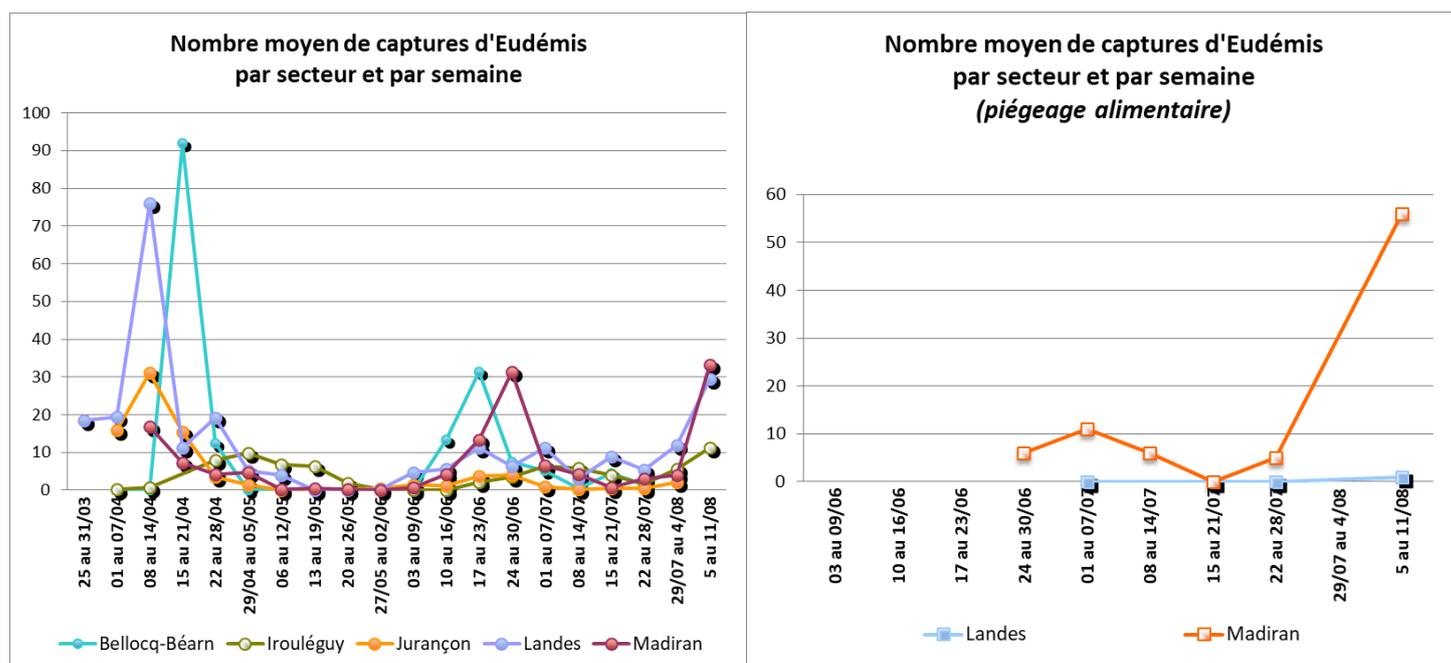


Ponte fraîche (brillante) à gauche – stade intermédiaire (jaunâtre) au centre – stade tête noire (petit point noir) à droite  
© M. LASSERRE-URAB ; N.POPPE- Ets TOUZAN ; F.BALLOUHEY – CA24

☞ L'observation des pontes et la détermination du stade des oeufs (stade tête noire) sont des éléments importants pour optimiser le positionnement d'une éventuelle protection.

## Vol :

**Tableau 1 : Suivi des vols d'Eudemis**



✎ Pour diverses raisons (absence de données, nombre de captures nul), le nombre de pièges rapportés diminue de plus en plus. **La dynamique de vol peut donc être différente sur votre vignoble de celle des graphiques suivant les secteurs**

- **Eudémis (Cf. Tableau 1)** : Le vol a démarré, localement, fin juillet-début août. Grâce aux conditions météorologiques favorables de ce week-end, il semble se généraliser et s'intensifier localement depuis cette semaine.

➡ **Continuez à suivre quotidiennement vos pièges pour connaître la dynamique du 3<sup>e</sup> vol (identification de son pic). Pour rappel, le vol de 2<sup>ème</sup> génération a été très étalé dans le temps. Il se pourrait que le vol de 3<sup>ème</sup> génération en fasse de même.**

✎ **Pour rappel, les capsules, dont vous disposez, et délivrées par le dispositif du BSV sont à renouveler toutes les 3 semaines.**

## Observation

- **Eudémis** : aucune ponte ne nous a été signalée, à ce jour. A noter que les pontes se généralisent dans le Nord Aquitaine

➡ **Il est important de réaliser des observations de pontes sur vos parcelles pour piloter une éventuelle intervention sur votre vignoble.**

📖 **Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur.**

## • Cicadelles de la Flavescence dorée

**Les pièges jaunes triangulés sont mis en place par les GDON et servent à surveiller les niveaux de population de cicadelles *Scaphoïdeus titanus*, vectrices de la maladie. Lisez bien les bulletins de votre GDON pour savoir si vous êtes concernés par un traitement insecticide sur les adultes.**

Rappel pour les conventionnels : dans les communes où un traitement adulticide contre la cicadelle est requis, celui-ci devra être réalisé **au plus tard le 14 août 2020**.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Sud Aquitaine sont les suivantes :** Altéma Madiran, BLE Civam Bio Pays-Basque, Cave de Crouseille, Cave du Tursan, CDA40, CDA64, FDSEA 64, Fredon Aquitaine, IFV, INRA, SCA Vignerons du Madiran, Syndicat des vins d'Irouleguy, Viticulteurs.

*« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*